

# LE PERE PEINARD



Réflexes

HEBDOMADAIRES  
d'un

GNIAFF

ABONNEMENTS France	Un an . . . . . 6	RÉDACTION & ADMINISTRATION 15, Rue Lavieuville (Montmartre), Paris	ABONNEMENTS Extérieur	Un an . . . . . 8
	Six mois . . . . . 3			Six mois . . . . . 4
	Trois mois . . . . . 1 50			Trois mois . . . . . 2

## L'AMNISTIE ET DREYFUS!

### MŒURS DE CASERNE

#### CADEAU RADICAL : 77 MILLIONS D'IMPOT



Toujours kif-kif!

« Au pauvre, la besace ! »  
Il y a belle lurette que ce vieux luron de fabuliste, La Fontaine, clama cette imprécation.  
Et c'est toujours vrai, mille marmites !  
Ça le sera-t-il à perpète ?  
Ceci est une autre paire de manches !  
Le jour où le populo se décidera à marcher pour lui-même et, armé du manche-à-bal', ou plus simplement de la besace — s'en outillant comme d'un tire-pied pour triquer les chameaucrates — alors, mais alors seulement, ça pourra changer d'antienne.  
Et encore, faudra-t-il que le populo, en veine de rouspétance, soit assez à la roue

pour ne pas se laisser emberlucoquer par les seringueurs politiques et autres marchands de lavements et d'émollients.  
Par exemple, tant qu'il sera assez godaud pour marcher au compte ou au bénéfice des richards il restera le jean-jean plumé et écorché qu'il est depuis le dévidage des siècles.  
Ce qui se maquille actuellement dans les coulisses de la politcaillerie vient bougrement à l'appui de ma ruminade :  
Quoique ce soit un événement beaucoup moins intéressant qu'un changement de lune, les bons bougres ne sont pas sans ignorer que nous sommes lotis d'un ministère radigaleux, en place de la clique à Méline.  
C'est d'ailleurs même roupie !  
La preuve en est que, pour don de joyeux avènement, le ministère Brisson (ainsi que je l'explique plus loin) nous a administré 77 millions d'impôts indirects, que nous allons raquer au bénéfice des accapareurs.  
Mais, ce n'est pas de ça que je veux jacasser.  
J'accouche !  
Tout de go, à peine éclos, le ministère Brisson s'est trouvé nez à nez avec deux questions scabreuses :  
L'affaire Dreyfus ! L'amnistie !  
Pour ce qui est de l'amnistie, comme il n'était question que de tirer du trou une

ribambelle de pauvres feux qui manquent du premier rotin nécessaire « pour former l'opinion » ça a été vivement liquidé.  
L'autre jour, le député socialo Coutant a déposé à l'Aquarium une proposition d'amnistie.  
Illico, le ministre Sarrien a escaladé l'égrugeoir et a expliqué qu'il n'y avait pas à se foutre martel en tête à propos de l'amnistie : il a compté sur ses doigts crochus et, avec bien du tintouin, est arrivé à dégotter huit pauvres bougres qui, à l'en croire, sont seuls en situation d'en bénéficier.  
Huit, seulement ! Six pour délit de presse et deux pour délit de grève...  
Ce n'est guère, nom de dieu !  
Le Sarrien est-il certain de savoir additionner juste ?  
Voyons, comptons avec lui :  
Du procès d'association de malfaiteurs d'Angers il y a à amnistier Chevry et Meunier qui sont à Cayenne et Philippe qui, plus bidard, est en Angleterre ;  
Du procès d'association de malfaiteurs de Dijon il y a Monod qui, lui aussi, est à la Guyane ;  
Du procès d'association de malfaiteurs de Laon, il y a deux pauvres innocents, Lardaux et Vauthier qui ne quitteront la réclusion que pour être relégués ;  
Puis encore, il y a Paul Jury qui est relégué à la Nouvelle-Calédonie pour un dis-













L'Education Intégrale

LE PÈRE PEINARD AU POPULO



Pour payer son terme !